

ÉDITORIAL

Oral, le retour ? La rédaction de *Recherches* a-t-elle fait une heureuse anticipation en programmant ce numéro sans savoir encore que le Grand Oral au baccalauréat ferait fantasmer les foules ? Ou s'agit-il, plus classiquement, d'un effet de balancier, le retour, pour le coup, d'une vieille marotte ? Depuis le n° 22, *Parler*, en 1995, *Recherches* a en effet produit le n° 33, *Oral*, en 2000 et le n° 54, *Oral-Écrit*, en 2011, et bien sûr, un certain nombre d'articles qui prennent l'oral comme objet au détour de problématiques comme l'interdisciplinarité (n° 67), le bricolage (n° 66), les genres scolaires (n° 65), l'aide (n° 64), la reformulation (n° 62), etc.

L'oral pose toujours le même type de problèmes à l'enseignant de français : omniprésent dans les échanges de la classe, il devient un objet à évaluer aux examens, sans que l'on sache toujours encore comment faire¹. La formation, des enseignants et des élèves, à la production d'une parole mesurable, chiffrable, évaluable reste à imaginer et à mettre en place dans un système secondaire où l'écrit est dominant. Ce n'est pas l'objet de ce numéro, même si des dimensions de l'oral, évoquées ici, rappellent certaines des préoccupations du n° 22 de *Recherches*² : l'importance du corps et de la

-
1. Sur ces difficultés et les différentes formes de culpabilisation des enseignants qui leur sont liées, voir l'article de B. Daunay dans le n° 33 (« L'oral au rapport ») qui est toujours d'actualité.
 2. Voir notamment les récits d'oraux de l'EAF (« Souvenirs d'oral », B. Daunay, N. Denizot) qui donnent de très beaux aperçus sur l'importance du corps dans ces situations d'examen oral.

voix qui font d'une prise de parole, souvent, un risque à courir, notamment pour les plus fragiles des élèves, pas forcément les moins bons, mais ceux, ou plutôt celles, qui n'osent pas prendre la parole par crainte du regard d'autrui.

L'oral est ici présent dans des situations scolaires rarement traitées avec cette abondance dans les numéros de *Recherches* : les premiers apprentissages, en maternelle et au CP, et les formations en Français langue étrangère (FLE). Ce sont en effet les lieux de l'institution où la parole EST le travail, lieux où l'oral est un réel objet d'apprentissage, à la fois objet langagier, langue et discours, et modalité linguistique (orale, donc). Il s'agit d'abord de la parole de l'élève qui peut prendre progressivement forme grâce à des dispositifs particuliers comme des scénarios langagiers ou grâce à des situations de parole ouverte, non pilotées par les formes classiques du questionnement scolaire. Du côté de l'enseignant, s'il s'efforce de parler avec les élèves (et non plus de les faire parler), il doit se préparer à des événements inédits, représentatifs des liens particuliers qui se créent dans les groupes lorsqu'on met l'oral en pratiques.

Aux autres niveaux d'étude, l'oral peine à conserver ce statut d'objet à apprendre ; il est moins évident d'en faire un contenu d'enseignement, malgré certaines difficultés des élèves, notamment en compréhension. Que ce soit dans les formations en FLE ou avec des élèves en grande difficulté, la compréhension des énoncés oraux est un réel objectif qui met en jeu des outils et des médiations spécifiques. La compréhension orale apparaît ici comme une des dimensions des pratiques orales en classe, dimension rarement abordée comparativement à la production orale dont il est question plus haut.

Autre dimension : les relations oral-écrit. À tous les niveaux lorsqu'on réfléchit sur l'oral, on rencontre très vite l'écrit (l'inverse est beaucoup moins fréquent) : en maternelle et au CP, ce sont les pratiques de dictée à l'adulte, dont on trouvera ici deux variantes bien différentes ; au lycée ou au collège, c'est la lecture orale de textes littéraires ; au cycle 3, c'est la lecture d'albums aux plus petits. Les relations entre ces deux modalités posent de multiples problèmes de hiérarchisation entre normes différentes (normes de l'oral, normes de l'écrit)³, ou d'articulation entre activités de réception (lecture et compréhension) et activités de production (mise en voix, mise en jeu, communication à autrui).

3. Le n° 54 de *Recherches* proposait de penser la complémentarité de l'oral et de l'écrit plutôt que leur hiérarchisation, qui aboutit inmanquablement à une dévalorisation de l'oral.

Ainsi, ce numéro de *Recherches* se présente comme une réflexion sur de nouvelles formes d'oral en classe, sur les détours voire les ruses que l'on peut imaginer pour faire entrer quand même les élèves dans des situations d'oral (pratiquer la lecture à haute voix, enregistrer la voix pour éviter la confrontation directe avec un auditoire, passer par un support visuel quand la compréhension orale fait problème) et sur les médiations et les outils qui peuvent favoriser le travail oral (des formes d'interactions aux types de corpus). Il propose aussi une ouverture sur l'au-delà de l'école, à savoir les parents, qui ont, notamment pour les élèves de l'école maternelle, un rôle central dans l'apprentissage de la parole : comment décrire leurs interactions avec l'enfant lors d'une lecture d'album ? Quelle posture les parents peuvent-ils adopter dans des ateliers « à parler » ? Ces observations, certes encore très limitées, ne sont pas sans intérêt pour mesurer l'expertise et la professionnalité enseignante.